ral à Nemours ! (BOURGEAU ; M.). — M. Collines arides du littoral rifain, et du littoral atlantique au S du Cap Cantin ; Haouz ; Sous, Grand Atlas, Anti-Atlas, Atlas saharien, Sahara marocain. — Sahara occidental : Zemmour ! (MURAT). — Sahara central : Hoggar, Tefedest, Tassili-n-Ajjer, Adrar-n-Ifetesen.

Var. *genuinus* : dans toute l'aire de l'espèce. — Var. *pallens* : T. Alg. M. Sahara central. — Var. *leptostachys* : M. (teste LEEKE). — Var. *setigerus* : T. Alg. (teste Leeke).

Aire géographique. — Atlantides. Sicile. Sahara méridional. Soudan. Egypte. Ethiopie. Afrique australe. Arabie. Iran. Sind.

152. **C. Prieuri** (Kunth.) Maire, Bull. Mus. Paris, ser. 2, 3, p. 523 (1931) ; Stapf, Fl. Trop. Afr. 9, p. 1071. — *Pennisetum Prieuri* Kunth., Rév. Gram. 2, p. 411, tab. 119 (1831) ; Maire, Sahara central, p. 58. — ①. Chaumes dressés ou genouillés ascendants, 30-75 cm, rameux vers la base, glabres et lisses, un peu scabres sous la panicule. Gaines glabres, ± scabres, ± carénées ; ligule réduite à un rebord cilié ; limbe linéaire aigu, 10-25 cm × 5-10 mm, plan, vert, scabre en dessus, glabre ou portant quelques longs poils vers la base, à marges non ou à peine scabres. Panicule peu dense, 6-14 × 2-4 cm, blanchâtre ou ± violacée, à axe flexueux scabre ; involucres à pédoncule atteignant 1 mm, glabre ; soies nombreuses, connées à la base en un disque de 3-4 mm diam., les extérieures dressées ou à la fin étalées, grêles, scabres, < 10 mm, les intérieures plus grosses, épaissies à la base, ciliées-plumeuses à la base, scabres au-dessus, subégales, 12-22 mm, parfois une plus longue atteignant 28 mm. Epillets géminés, plus rarement ternés ou solitaires, sessiles, ovés acuminés, glabres. Glume inférieure obtuse, atteignant 2 mm, 1-nerviée ou sans nervure, ou nulle ; glume supérieure ovale aiguë ou obtuse, 3-4 mm, 3-5 nerviée. Fleur inférieure neutre ; lemme semblable à la glume supérieure, mais égalant à peu près l'épillet et plus aiguë ; paléole nulle. Fleur supérieure ♀ ; lemme ovale-obtuse ou subaiguë, mucronulée, 5-nerviée, un peu indurée, ponctuée scabre vers le sommet ; paléole subégale ; caryopse ellipsoïdal, comprimé, c. 2,5 × 1,5 mm, à embryon occupant les 3/4 de

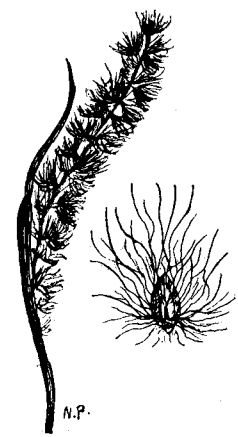


FIG. 193. — *Cenchrus Prieuri.*

sa longueur, jaune ambré, arrondi au sommet, à macule hilaire noire, ronde. Floraison : après les pluies d'été (Fig. 193).

Plante du Sahara méridional atteignant nos limites dans le Tanezrouft méridional ! (CHUDEAU, MONOD).

Aire géographique. — Sénégal. Soudan. Ethiopie. Inde.

153. **C. biflorus** Roxb. Hort. Beng., p. 81 (1814), nom. nudum ; et Fl. Ind. 1, p. 234 (1820) ; Hutch. et Dalz. Fl. W. Trop. Afr. 2, p. 578. — *C. barbatus* Schum. Beskr. Guin. Pl., p. 43 (1827) ; Stapf, Fl. Trop. Afr. 9, p. 1079. — *C. catharticus* Del. Cat. Hort. Monspel. (1838) ; ex Linnaea, 13, litt., p. 103 (1839) ; Maire, Sahara central, p. 58. — ①. Chaumes dressés ou genouillés ascendants, 0,07-1 m, simples ou rameux, glabres et lisses, un peu scabres sous la panicule. Gaines comprimées, carénées, un peu scabres au sommet, glabres, à gorge longuement ciliée ; ligule réduite à un rebord cilié ; limbe linéaire ou linéaire-lancéolé, atténué en pointe fine, 3-30 cm × 2-7 mm, plan, vert ou glauque, ± scabre, glabre ou portant quelques poils vers la base. Panicule ± dense, cylindrique, 5-15 × 0,9-1,2 cm, jaunâtre, rarement ± violacée ; axe anguleux scabre ; involucres subsessiles ; soies nombreuses réunies à la base en une cupule, les externes plus courtes, inégales, rigides, spinescentes, à denticules rétrorses, à la fin étalées ou recourbées, les intérieures subégales, 4-6 mm, grosses et aplaties (atteignant 0,5 mm larg. au milieu), spinescentes, dressées, canaliculées extérieurement avec 1-3 nervures vertes dans le canal, densément ciliées sur les marges vers l'intérieur jusqu'au milieu, scabres à denticules rétrorses au-dessus. Epillets géminés, rarement solitaires ou ternés, sessiles, ovés aigus, 3,5-5 mm, glabres. Glumes membraneuses, obtuses ou aiguës; l'inférieure lancéolée, c. 2 mm, 1-nerviée ou sans nervure ; la supérieure ovale, 2,5-3,5 mm, 1-5 nerviée. Fleur inférieure neutre ; lemme semblable à la glume supérieure, un peu plus courte que l'épillet, 3-5-nerviée, souvent ± mucronée ; paléole ordinairement nulle, quelquefois linéaire atteignant 3 mm. Fleur supérieure ♀, ovée, acuminée ; lemme ovale, obtuse mucronulée ou aiguë, égalant l'épillet, indurée, 5-nerviée ; paléole égale ; lodicules nulles ; anthères 0,5-0,7 mm ; caryopse



FIG. 193 *bis*. *Cenchrus biflorus*.